

## Musique

Contraintes théoriques	Aucune
En pratique, il est conseillé :	Connaître un minimum la musique et son aspect théorique. Savoir jouer d'un instrument au minimum.
Description du ROI	Le délégué musique s'occupe du groupe de musique de la faculté, le PNTM. Il doit également faire jouer le groupe lors d'événement du Cercle tel que la Sainte-Barbe, le Bal, la Revue, ect...

Au début de l'année académique, le délégué organise des auditions afin de pouvoir créer un groupe de musique qu'il gèrera pendant toute l'année.

Il doit s'assurer que le groupe soit prêt avant chaque concert et de jouer aux événements suivant : 6H cuistax, Sainte-Barbe, Bal et Revue.

En plus de ça, il doit organiser au minimum deux fois par an le Live CP. Cet événement a pour but de promouvoir le groupe de la faculté ainsi que d'autres groupes de musique d'étudiants de l'ULB.